

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 JUIN 2021 A 19H00

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué et constitué, s'est réuni sous la présidence de Nicolas JOUVE, Maire.

Présents : Nicolas JOUVE, Sébastien JOUVE, Chantal HERRAULT, Jean-Camille LARROQUE, Antoine BENEZY, Marlène NEIGE , Jean-François MELOT

Représenté : -

Absent :

Secrétaire de séance : Chantal HERRAULT

Date de convocation : 1er juin 2021

Début de séance : Xavier Gruat et Stéphanie Gautier, candidat-e-s aux élections départementales nous ont rendu visite. La séance du conseil a donc débuté à 20h au lieu de 19h.

1-Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2-Elections départementales et régionales : 20 et 27 juin 2021

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h

Permanences :

8h/10h : Nicolas et Nicole Larroque

10h/12h : Sébastien et Marlène

12h/14h : Antoine et JF Mélot

14h/16h : Jean-Camille et Chantal

16h/18h : Nicolas et JF Benezy

Les résultats seront transcrits par voie dématérialisée (internet) et directement par Nicolas. Sébastien et Jean-Camille se formeront avec Chrystèle pour l'envoi internet.

3-Projet de déplacement du monument aux morts

Nicolas envisage ce déplacement sur la bande enherbée comprise entre l'église et le cimetière. Les raisons de ce projet :

-créer autour du gîte, un lieu festif et récréatif

-sécuriser les cérémonies commémoratives qui donnent lieu à des rassemblements au milieu du carrefour.

Aucune subvention n'est possible pour le transport. Est-il possible de le démonter pour le restaurer ensuite ? La question reste entière et à l'étude.

4-Désignation délégué RBA (Radio Bort Artense, 104.4).

Nicolas propose Chantal.

Sans autre candidature, **approbation à l'unanimité**

5-Questions diverses :

- ◆ Convention avec Enedis pour enfouissement des lignes
Le transformateur à coté du cimetière serait remplacé par un autre placé sur le coudert contre la haie au-delà du terrain de boules.
Une partie du réseau fibre sera également enfouie.
Nicolas nous demande l'autorisation de signer la convention
Approbation à l'unanimité
- ◆ Dimanche 18 et lundi 19 juillet, pour fêter les 70 ans du barrage de Bort, EDF et de nombreux partenaires (HCC, PNR, Département...) proposent 2 concerts de Jean-Pierre Madère, de chansons sur la vallée enfouie. Une représentation sera ouverte à des personnalités et l'autre tout public.
HCC s'occupe du transport. Les concerts auront lieu à l'extérieur ou dans l'église selon la météo. On attend des précisions sur l'organisation d'une navette.

- ◆ L'événement sportif Aqua Terra aura lieu les 10 et 11 juillet

- ◆ Matériel de la commune pour l'entretien de l'espace public

Le tracteur tondeuse, acheté en avril 2017, a été présenté à une entreprise (Menue Culture) pour expertise afin de prévoir une reprise pour l'achat d'un nouvel engin. Ce tracteur, après 50h d'utilisation, présente des dégradations qui imposent une réparation chiffrée à 696,26€. Pour l'achat d'un nouveau tracteur, après réparation de celui-ci et sa reprise, il faudrait ajouter 2999€. Cette réparation est de toute façon nécessaire.

Par ailleurs, la débroussailleuse est également très abîmée. (manche tordu)

Nicolas, Sébastien et Jean-Camille vont rencontrer César pour savoir ce qui s'est passé avec ce tracteur et s'il a une assurance bris de matériel qui pourrait prendre en charge la réparation du tracteur. Lui sera également demandé de respecter la sécurité en utilisant la débroussailleuse avec le cache de sécurité qui évite la projection, tous azimuts, de cailloux. En cas d'accident, la commune pourrait être tenue pour responsable.

La question du remplacement de ce tracteur reste à l'étude.

- ◆ Pour la restauration du terrain de pétanque, il est convenu avec Geneviève (présidente du comité des fêtes) une journée chantier le samedi 26 juin. RDV à partir de 7h30 pour celles et ceux qui souhaitent boire le café et 8h pour les autres.
Le concours de pétanque aura lieu lors de la fête du 14 juillet
Nicolas signera un arrêté d'interdiction de stationner, ce jour-là, sur la place de la mairie.

Fin de séance : 21h45